

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — Soissons et autres lieux — N°6 — 29 sept. 2006

Samedi 30 sept, mobilisation !

14 h 30 : **rassemblement**, devant la sous-préf. de Soissons. Prévoir une banderole Qui s'en occupe ?

16 h. **Parrainage républicain** des trois enfants à la mairie de **Courmelles**. Amenez boissons et gâteaux !

Pour ceux qui seraient à Paris : manif nationale, 14 h..Denfert-Rochereau

La pétition a été remise à la préfecture

Jeudi 28, dans la manif enseignante à Laon, **Manu a pris la parole** et un **tract** a été distribué pour inciter les enseignants à rejoindre le collectif. Des adhésions ont été enregistrées. Ensuite, une délégation a remis les premières pétitions à la préfecture : il y avait exactement **1005 signatures**. Beaucoup d'enseignants parmi les signataires, des lycéens, des habitants des quartiers de Soissons, des retraités. Des dizaines de signatures viennent d'autres départements.

11 h 40 : **une délégation est reçue par la directrice de cabinet**, une vingtaine de minutes : **Isabelle** Andriot (enseignante à Gérard Philipe), **Dominique** Pienne (enseignant à Vinci) et **Manu**. Au début de l'audience, Isabelle veut lire le texte de la pétition. La nouvelle directrice de cabinet nous prévient qu'elle le connaît, Isabelle le lit tout de même, histoire de lui rafraîchir la mémoire, surtout le passage de l'arrestation. Dominique et Isabelle rappellent que les gamins sont éprouvés, lessivés et **réclament la levée de l'APRF et leur régularisation**. La dir cab nous apprend que, suite au rejet de leur dossier Sarko, c'est le retour au circuit normal et comme la famille avait un ARPF, la préfecture de l'Aisne l'a appliqué. Nous lui demandons **pourquoi** cette famille ne remplit guère les critères de la circulaire : les gamins ne sont pas nés en France et ne résident pas depuis assez longtemps. Nous évoquons la **mobilisation croissante et nationale**, elle répond "nous sommes au courant", allusion claire au tapage de la veille. Je lui rappelle les 30 000 cas sur le carreau et Dominique lui demande combien dans l'Aisne. Elle lâche l'info : sur **60 dossiers, 18 (ou 19) réponses positives**. Toutes les réponses (positives ou négatives) ne sont pas encore parties. Je lui apprend la volonté du RESF de saisir la justice pour le manque d'égalité de traitement entre les départements. Suit un long blabla sur la justification du cas par cas, que l'on rejette évidemment. Bref, nous nous quittons, sans plus de réponses à propos de la famille R. et nous lui disons à **bientôt**.

(Compte-rendu de l'audience par Manu)

Le collectif réfléchit à son organisation Mercredi 4 octobre, une réunion des membres du collectif a lieu à Laon, 167 rue Pierre Brossolette, à 20 h., pour mieux structurer notre intervention : le collectif a connu une forte croissance avec l'affaire soissonnaise, mais du coup, nous avons besoin de repères. On a besoin de savoir qui fait quoi. Il faut aussi continuer à prendre en charge d'autres dossiers de familles.

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr <http://www.cdsp02.net/> et <http://www.educationsansfrontieres.org/> (rubrique → 02 Aisne)

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie et de Soissons, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, UNSA-Education, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, Verts du Laonnois et du sud de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Action Catholique Ouvrière

Des lettres et des mails par dizaines Mercredi 27, la **préfecture a été assaillie** de lettres, de mails et de coups de téléphone. Elle a débranché ses fax pour économiser aux contribuables le coût du papier. (Il est vrai qu'elle est assez radin sur les papiers en ce moment). Difficile aussi d'avoir le cabinet du préfet : mais le service des étrangers a écouté nos doléances. Des habitants d'autres régions (comme la Nièvre) ont participé à ces envois.

Voici la copie d'une lettre écrite par l'un des professeurs de Dominique R. :

Madame le Préfet

J'ai joint votre préfecture ce jour et l'on m'y a écouté. Mon interlocutrice connaissait bien le dossier et m'a conseillé de vous écrire.

Vous avez signé un APRF contre la famille Razafisaona. Un des enfants est l'un de mes élèves et je suis de plus en plus inquiet quant à sa scolarité qui est très perturbée.

Il me paraît urgent de lever cet APRF à leur rencontre et de régulariser leur situation administrative de manière définitive en leur octroyant des papiers. Je ne comprends absolument pas comment un enfant intégré à l'école et brillant puisse voir sa scolarité interrompue par un APRF!

Dans l'attente de votre intervention, veuillez agréer Madame le Préfet, l'expression de mes sentiments républicains.

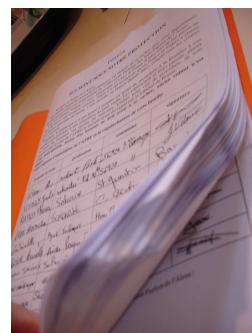
Signature de l'enseignant

1005 signatures, un début!

Ce n'est pas fini, les **pétitions continuent de rentrer**. Une centaine de nouvelles signatures ont déjà été recueillies depuis !

Nous continuons à faire signer cette pétition ! Amenez-les samedi lors du rassemblement.

1005 signatures, ça en fait des feuilles ▶



Pétition

ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !

Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

cdsp02@wanadoo.fr

ou la remettre à un militant du collectif
ou à l'une des organisations qui le soutiennent